

STAGES FOOTBALL

ASSE



8-16 ANS

2022



**29 ANS
D'EXPERIENCE**



UN SITE PRIVILÉGIÉ ET UN SAVOIR-FAIRE TECHNIQUE !

Instaurés par Jean-Michel Larqué, les stages d'été de l'ASSE ne cessent d'attirer chaque année toujours plus d'enfants. Forte de ses 29 ans d'expérience, l'ASSE met tout en œuvre pour organiser un séjour unique et inoubliable

À 30 kilomètres de Saint-Etienne, au cœur d'un environnement champêtre de 14 Ha, le campus Agronova, ex-lycée d'enseignement professionnel agricole de Montbrison-Précieux offre un cadre idéal pour l'épanouissement des jeunes stagiaires, lesquels bénéficient de toutes les infrastructures nécessaires à la pratique de leur sport favori. Encadrés par des éducateurs et animateurs diplômés, les jeunes stagiaires sont logés dans des chambres de

3 ou 4 personnes. Un partenariat a été mis en place avec les communes voisines du Campus Agronova. Ces municipalités ont accepté, en accord avec leur club de football respectif, de mettre à disposition leurs installations sportives durant l'été pour que les stagiaires puissent trouver des conditions d'entraînement exceptionnelles. Les communes de Saint Romain-le-Puy, Moingt et Montbrison, toutes distantes de 4 kilomètres du lycée, peuvent offrir aux parents des stagiaires, des gîtes, restauration sur place, activités diverses, etc ...

Les mercredis matins sont réservés à la visite du stade Geoffroy-Guichard. De plus, si les joueurs professionnels de l'ASSE sont en préparation au centre sportif Robert-Herbin de l'Étrat et que les conditions sanitaires sont favorables, une rencontre sera prévue pour des photos et dédicaces. Un arrêt à la Boutique des Verts est également prévu si les stagiaires souhaitent s'offrir des souvenirs aux couleurs de l'ASSE.

ASSISTANCE MÉDICALE : un assistant sanitaire sera présent tout au long du stage pour soigner les blessures bénignes. En cas de blessures importantes, les stagiaires seront dirigés vers la structure médicale la plus proche.

CONDITIONS D'ACCUEIL

ARRIVÉE 17H : sur le Campus Agronova, le dimanche à 17h00

DÉPART 17H : sur le Campus Agronova, le vendredi à 17h. Si pour diverses raisons l'enfant doit être récupéré en fin de stage par une personne titulaire de l'autorité parentale, merci de communiquer les coordonnées de celle-ci sur le bulletin d'inscription.

PROGRAMME D'UNE JOURNÉE TYPE

-  **8H PETIT-DÉJEUNER**
-  **8H45 PRÉSENTATION DES SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT**
-  **9H ENTRAÎNEMENT**
-  **12H DÉJEUNER**
-  **13H DÉTENTE ET JEUX CALMES**
-  **14H30 MISE EN SITUATION TACTIQUE**
-  **15H30 CAUSERIE D'AVANT MATCH**
-  **16H TOURNOI**
-  **18H TEMPS LIBRE**
-  **19H DÎNER**
-  **20H ANIMATION**

**SYMPA
NON ?**



Pour toute inscription, possibilité de paiement en **3x sans frais**. (nous consulter au 04.77.91.15.65 ou au 04.77.91.44.22)

DATES DE STAGES

- STAGE N°1 : 10/07/22 au 15/07/22
- STAGE N°2 : 17/07/22 au 22/07/22
- STAGE N°3 : 24/07/22 au 29/07/22
- STAGE N°4 : 31/07/22 au 05/08/22
- STAGE N°5 : 07/08/22 au 12/08/22
- STAGE N°6 : 14/08/22 au 19/08/22



Les téléphones portables **sont interdits** durant le stage. Nous déclinons toute responsabilité en cas de détérioration ou de vol.



ÉQUIPEMENTS À APPORTER

OBLIGATOIRES

- 1 PAIRE DE CLAQUETTES POUR LA DOUCHE
- 1 PAIRE DE CHAUSSURES DE FOOTBALL
- 1 PAIRE DE CHAUSSURES DE SPORT (TRAINING)
- 1 PAIRE DE PROTÈGE-TIBIAS
- 1 NÉCESSAIRE DE TOILETTE (SERVIETTES DE BAIN...)
- 1 DUVET
- 1 DRAP HOUSSE (90X200 CM)
- 1 OREILLER
- 1 GOURDE
- 1 CASQUETTE
- DES SHORTS, T-SHIRTS, PAIRES DE CHAUSSURES DE SPORT

RECOMMANDÉS

- 1 SURVÊTEMENT
- 1 VÊTEMENT DE PLUIE
- 1 PRODUIT ANTI-MOUSTIQUES
- 1 CADENAS AVEC CLÉ

FORMULE CLASSIQUE
470€

FORMULE SPECIFIQUE*
400€

FORMULE 1/2 PENSION
280€

* Formule spécifique pour les abonnés à l'ASSE Kids'Club et abonnés stade, pour le parrainage (deux stagiaires par personne) et pour récompenser la fidélité. Offre spéciale Noël : réservez avant le 31 décembre 2021 et profitez de la formule spécifique.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- 1** Choisissez trois sessions par ordre de préférence en fonction des dates qui vous conviennent.
- 2** Reportez vos souhaits sur le bulletin d'inscription et complétez toutes les informations demandées.
- 3** Retournez rapidement le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement par chèque, à l'ordre de SASP ASSE LOIRE à :

STAGES FOOTBALL ASSE
589 RUE DE VERDUN - BP 20, 42580 L'ÉTRAT

CES STAGES SONT OUVERTS
AUX FILLES ET GARÇONS DE 8 À 16 ANS.



CAMPUS AGRONOVA LE BOURG 42600 PRÉCIEUX

Depuis Lyon, Saint-Chamond, Saint-Étienne, Le Puy :

- Prendre l'autoroute direction Roanne/Clermont Ferrand
- Prendre la sortie après le péage de Veauchette (sortie n°7, Montbrison, Montrond-les-Bains)
- Au 1er rond-point à gauche direction Boisset-les-Montrond
- Suivre la direction de Sury Le Comtal - l'Hôpital-le-Grand
- Depuis l'Hôpital-le-Grand, prendre à droite direction Précieux (4 kms)



Le site est situé à 30 kilomètres de la gare SNCF de Saint-Étienne Châteaucreux à 10 kilomètres de celle de Montbrison et à 5 kms de celle de Saint-Romain-le-Puy.



Le site est situé à 100 kilomètres de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.



IMPORTANT

En cas de retard, merci de nous tenir informés au **04 77 91 15 65** ou au **04 77 91 44 22**

RENSEIGNEMENTS

TÉL : 04 77 91 15 65 OU
04.77.91.44.22

Vous serez accueillis par
Laure, Patricia et Bernard



ASSURANCE ANNULATION : il vous est conseillé de prendre une assurance annulation. Le stage est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Chèques vacances non acceptés. Aucune inscription ne sera prise en compte sans la totalité du règlement accompagné de la fiche sanitaire et du certificat médical ou la photocopie de la licence. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée des règlements (cachet de la poste faisant foi), dans la limite des places disponibles. Pour multiplier les chances de participation pour votre enfant, remplissez bien vos trois souhaits. Si le stage correspondant à votre premier choix est complet, votre deuxième souhait sera retenu et ainsi de suite. Vous recevrez un courrier validant votre inscription. A leur arrivée, les stagiaires prendront connaissance du règlement intérieur. Le non-respect des consignes

données par les animateurs ou éducateurs peut entraîner l'exclusion immédiate du stagiaire sans aucun droit de remboursement. Le séjour est couvert par la responsabilité civile de l'organisateur pour toutes activités proposées dans le cadre du stage. Les stagiaires doivent être titulaires d'un contrat d'assurance scolaire et extra-scolaire.

En cas d'annulation avant le stage, des indemnités seront retenues selon les conditions suivantes :
30% pour toute annulation à plus de 30 jours avant le début du stage
30% du montant du stage pour toute annulation entre le 30e jour et 8 jours avant le début du stage.
100% du montant du stage à moins de 8 jours avant le début du stage.

Tout stage commencé ne donne droit à aucun remboursement, quel que soit le motif.

